

Extrait du rapport annuel 2012

Bâloise-Fondation collective pour la prévoyance professionnelle obligatoire

La Bâloise-Fondation collective pour la prévoyance professionnelle obligatoire est une fondation au sens des art. 80ss du CC. Elle a pour but de réaliser la prévoyance professionnelle dans le cadre de la LPP, envers les salariés dont les employeurs sont affiliés contractuellement ainsi qu'envers leurs parents et

leurs survivants contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.

Les indépendants peuvent s'affilier, dans le cadre des prescriptions légales de la LPP, à la caisse de prévoyance de leur personnel.

1. Chiffres du rapport annuel 2012

(Chiffres arrondis)

Effectif	31.12.2012	31.12.2011
Nombre de caisse de prévoyance	16 115	16 087
Assurés actifs	104 393	102 955
Bénéficiaires	16 597	16 247

Bilan	2012 en mio. CHF	2011 en mio. CHF
Actif		
Placements	560.0	497.4
Placements directs et collectifs des caisses de prévoyance	17.6	17.4
Créances auprès de la Bâloise Vie SA	505.9	444.0
Créances provenant de prêts accordés aux caisses de prévoyance	0.8	0.8
Avoirs sur compte-courant auprès des employeurs	35.7	35.2
Autres créances	0.1	0.1
Total de l'actif	560.1	497.5
Passif		
Dettes des caisses de prévoyance	262.6	169.2
Dettes de la fondation collective	3.3	3.2
Autres dettes	62.2	100.8
Réserves de contribution des employeurs	144.8	131.8
Réserves de fluctuations des valeurs des caisses de prévoyances	0.4	0.4
Fonds libres réserves des caisses de prévoyance	86.8	92.1
Découvert caisses de prévoyance	0.0	0.0
Capital de la fondation*	0.0	0.0
Total Passif	560.1	497.5

* Montant effectif: CHF 2000.-

Compte d'exploitation	2012 en mio. CHF	2011 en mio. CHF
Cotisations et apports ordinaires, autres	896.0	878.1
Cotisations des salariés	371.6	358.3
Cotisations des employeurs	418.1	406.2
Autres apports, subsides, etc.	106.3	113.6
Prestations d'entrée et reprises	794.0	984.1
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	1 690.0	1 862.1
Prestations réglementaires	-347.7	-323.4
Prestations de rentes	-165.1	-159.0
Libération du paiement des primes	-33.9	-33.9
Prestations en capital	-148.7	-130.5
Prestations de sortie et transferts	-990.4	-955.0
Dépenses relatives aux prestations et prélèvements anticipés	-1 338.1	-1 278.4
Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contribution	-15.8	-22.9
Produits de prestations d'assurance	1 339.0	1 272.7
Charge d'assurance	-1 685.4	-1 839.3
Primes d'assurance	-845.7	-814.1
Apports uniques	-821.4	-1 020.6
Cotisations au fonds de garantie/utilisation de la part aux bénéficiaires d'assurance	-18.3	-4.6
Résultat net de l'activité d'assurance	-10.3	-5.8
Résultat net des placements	1.6	-0.3
Autres produits/Autres charges (net)	0.8	0.5
Frais d'administration (excl. Primes de coût)	-0.8	-0.5
Excédent des produits/des charges avant constitution/dissolution de la RFV	-8.7	-6.1
Dissolution/Constitutions de la RFV (caisse de prévoyance)	0.0	0.0
Variation des fonds libres des Caisse de prévoyance	8.7	6.1
Excédent des produits (fondation collectives)	0.0	0.0

Les comptes sont présentés et évalués comme l'année précédente selon les normes de Swiss GAAP RPC 26.

2. Informations supplémentaires

(Chiffres arrondies)

Conseil de fondations à composition paritaire/Secrétaire du conseil de fondation

Daniel Müller, Efringen-Kirchen (D) (Président à partir de 01.01.2013)	Représentant des employeurs
Ernst Röthlisberger, Kölliken (Vice-président à partir de 01.01.2013, Président jusqu'au 31.12.2012)	Représentant des salariés
Peter Hänggi, Nunningen (Vice-président jusqu'au 3.12.2012)	Représentant des employeurs
Claudia Rechsteiner-Bürki, Trogen	Représentante des employeurs
Martin Bärtschi, Reinach (à partir du 01.01.2013)	Représentant des employeurs
Loredana Vuilleumier-Magri, Etagnières (à partir du 01.01.2013)	Représentante des salariés
Pietro Vanetti, Losone	Représentant des salariés
Alois Villiger, Rain	Représentant des salariés
Walter Steiner, Berne	Secrétaire du conseil de fondation

Tous les membres du conseil de fondation sont nommés jusqu'au 31.12.2016

Experts, organe de contrôle, autorité de surveillance

Expert en prévoyance professionnelle	Roland Tschudin, Bubendorf
Organe de contrôle	PricewaterhouseCoopers AG, Bâle
Autorité de surveillance	BSABB, BVG- und Stiftungsaufsicht beider Basel, Basel

Plans de prévoyance

Dans le cadre de la prévoyance professionnelle, la Bâloise Vie SA propose une large gamme de produits visant à couvrir les risques vieillesse, décès et invalidité. Cette gamme de produits contient les lignes de prévoyance Prevo, Classic et Special.

Capital de couverture/total des avoirs de vieillesse/taux d'intérêt LPP/degré de couverture selon Art. 44 BVV 2	31.12.2012 en mio. CHF	31.12.2011 en mio. CHF
Capital de couverture des assurés actives	7 313.6	7 035.8
dont avoirs de vieillesse selon la LPP (comptes témoins)	4 452.4	4 319.4
dont avoirs de vieillesse sur-obligations	2 861.2	2 716.4
Capital de couverture des bénéficiaires de rentes	2 649.6	2 533.6
Total du capital de couverture	9 963.2	9 569.4
BVG-Zinssatz, vom Bundesrat festgelegt	1,50%	2,00%

Le degré de couverture de la fondation collective est constamment égal à 100%; le degré de couverture d'une caisse de prévoyance individuelle est au moins 100%, selon le montant des fonds libres.

3. Informations provenant du compte d'exploitation de la Bâloise Vie SA pour la vie collective Suisse

(Chiffres arrondis)

Principes d'établissement des comptes, clôture statutaire

La clôture statutaire des comptes de la Bâloise Vie SA est établie conformément aux dispositions légales de présentation des comptes en Suisse. Elle englobe l'ensemble des affaires vie collective en Suisse. La clôture statutaire sert de référence au respect des prescriptions de l'organe de surveillance, à la par-

ticipation aux excédents aux clients et au versement du dividende à la Bâloise Holding SA. Elle diffère ainsi, tant en matière de présentation des comptes que du volume des affaires, des résultats qui ont été publiés le 19 mars 2013 selon les normes IFRS par le Groupe Bâloise.

L'ensemble des résultats vie collective Suisse	2012 en mio. CHF	2011 en mio. CHF
Résultat des placement	114	24
Résultat des risques	114	131
Résultat des frais	-5	-8
Modification des réserves	-107	-97
Attribution au fonds d'excédents	-70	-40
Résultat du compte d'exploitation	46	32

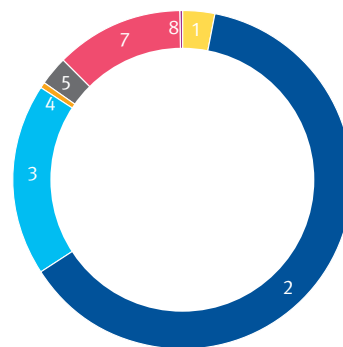
Pourcentage minimum dans les affaires vie collective Suisse

La loi exige qu'au moins 90% des produits bruts appartiennent aux preneurs d'assurance et 10%, au maximum, aux compagnies d'assurance.

	2012 en mio. CHF	2011 en mio. CHF
Produits bruts, affaires soumises aux pourcentages minimum	100,0% 540	100,0% 476
Prestations en faveur des assurés, affaires soumises au pourcentage minimum	94,3% 509	98,2% 467

Portefeuille de placement des capitaux provenant de la prévoyance professionnelle auprès de la Bâloise

	en %	en 1000 CHF
1. Fonds liquides et dépôts à terme	3,15	453 420
2. A intérêt fixe	62,81	9 031 709
3. Hypothèques et autres créances nominales	18,38	2 643 148
4. Actions et parts des fonds de placement	0,61	87 403
5. Private Equity et Hedge Funds	2,79	401 274
6. Placements en participation et entreprises liées	0,00	0
7. Immobilier	12,06	1 734 425
8. Autres placements de capitaux	0,20	27 900
	100%	14 379 279



Source: rapport annuel de la Bâloise-Fondation collective 2012

Total: 14 379 millions CHF (selon la valeur comptable fin 2012)

Bâloise Vie SA
Aeschengraben 21, case postale
CH-4002 Bâle

Service clientèle 00800 24 800 800
Fax +41 58 285 90 73
serviceclientele@baloise.ch

Votre sécurité nous tient à cœur. Depuis 150 ans.

www.baloise.ch